

Manager en santé



PUBLIC

Formation initiale
Formation continue
Reconversion professionnelle

Diplôme Bac+5 (master, ingénieur, doctorat...)
Diplôme Bac+4 avec 3 ans d'expérience professionnelle (dérogation possible sous réserve de la validation d'une procédure VAPP)



LIEU

Rennes



DUREE

12 mois à 16 mois : soutenance de mémoire entre septembre et décembre de l'année n+1
490h en présentiel



RENTREE

Septembre 2022



LANGUE D'ENSEIGNEMENT

Français



ECTS

75 par an



CANDIDATURE

En ligne sur
<https://candidatures.ehesp.fr/>



TARIF

9 000€



RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Michel LOUZEL
Professeur, directeur de l'institut du management (IDM), EHESP

CONTACT

Alice CHAPLIN

Chargée de la coordination
Tél. : +33 (0)2 99 02 28 82
ms-mes@ehesp.fr
Scolarité
Scolarite@ehesp.fr

Pour plus d'informations
www.ehesp.fr

Le Manager en santé (MS®) est une formation proposée par l'École des hautes études en santé publique, qui depuis près de 60 ans forme des directeurs d'établissement sanitaire social et médico-social.

Notre ancrage dans le champ de la santé publique et de la gestion des établissements, nous permet de délivrer un mastère spécialisé® construit et mis en œuvre par un corps professoral (enseignants-chercheurs ou experts) exclusivement dédié à ce secteur, dans une approche pluridisciplinaire utile à l'acquisition des compétences nécessaires à l'exercice des fonctions de managers en santé.

Objectifs et compétences visées

Ouvert à l'ensemble du secteur de la santé (sanitaire, social et médico- social), Le MS® Manager en santé, réalisé en alternance vise le développement des compétences managériales et de gestion, indispensables aux cadres et dirigeants de ces structures.

Conditions d'accès

Que vous soyez étudiants en France ou à l'international, issus du domaine science politique, sociologie, droit, économie et gestion (Université et ESC), interne en santé, sage-femme, professionnel du secteur de la santé (dirigeants d'établissements ou d'association, cadres de santé, médecin, ingénieurs hospitaliers, attachés d'administration hospitalière) ou en reconversion professionnelle, ce mastère spécialisé® vous permettra d'accéder à un vaste éventail de métier.

L'accès se fait sur dossier (curriculum vitae et lettre de motivation) et entretien avec un jury.

Débouchés

Les titulaires de la certification Manager en santé (MS®) accèdent à diverses fonctions :

- cadre ou dirigeant d'établissement ou de service du secteur sanitaire, social et médico-social
- directeur de soin ou cadre supérieur de santé dans la fonction publique, dans des établissements privés lucratifs ou non lucratifs (Mutualité, UGECAM, ...)
- gestionnaire d'une structure d'hospitalisation à domicile (HAD), d'un service de prévention, d'un réseau ou plateforme en santé, ...
- cadre chargé de mission en Agence Régionale de Santé (ARS)
- consultant en société de conseil spécialisé dans le domaine de la santé
- chargé de mission au sein des fédérations du secteur
- chargé de mission ou conseiller technique en santé au sein des collectivités territoriales

Descriptif de la formation

| Durée de formation | Rythme de la partie académique | Mission professionnelle | Thèse professionnelle |
|--------------------|---|---|--|
| 12 à 16 mois* | Septembre à novembre : 2 semaines de cours Décembre à juillet : 1 semaine de cours | Contrat de stage : 6 mois Contrat d'alternance : de 12 à 16 mois | Soutenance de mémoire entre septembre et décembre de l'année n+1 |

*Un voyage d'étude d'une semaine est programmé en partenariat avec "the European Hospital and Healthcare Federation (HOPE)" durant la formation.

La mission professionnelle en alternance

Conformément aux directives de la Conférence des Grandes Ecoles, le Mastère Spécialisé® comprend, pour les étudiants en formation initiale, par une mission professionnelle dans un des secteurs d'activité visés dont la durée peut être comprise entre 4 et 6 mois. Pour les stagiaires en formation continue, la mission peut être réalisée sur le lieu d'exercice professionnel.

Ce travail est encastré par un enseignant-expert ou enseignant-chercheur de la certification professionnelle Manager en santé (MS®) et par un référent professionnel : échanges réguliers, avec l'encadrant EHESP et le référent professionnel, rencontres (physiques, téléphoniques ou en visioconférence)

Les compétences visées

Les enseignements sont organisés autour de 5 blocs de compétences :

| Bloc | Nb d'ECTS | Thématisque | Objectifs |
|-----------------------|-----------|---|---|
| Bloc 1 | 9 ECTS | S'approprier l'environnement politique et juridique du secteur sanitaire, social et médico-social | <ul style="list-style-type: none">Assurer une veille relative aux politiques nationales sanitaires et sociales.Appréhender les caractéristiques de son territoire (dispositifs politiques locaux, acteurs en présence modalités de coordination, ...).Garantir le respect des droits des usagers en établissement sanitaire, sociale et médico-social. |
| Bloc 2 | 9 ECTS | Assurer le pilotage et le management stratégique d'un établissement ou service sanitaire, social et médico-social | <ul style="list-style-type: none">Etablir un diagnostic stratégique en établissement sanitaire, social et médico-social.Etablir le bilan d'activité de l'établissement et identifier les axes d'évolution.Mettre en oeuvre le projet d'établissement.Piloter la structure, organiser et mettre en place les modalités de son fonctionnement. |
| Bloc 3 | 9 ECTS | Piloter la gestion budgétaire et financière d'un établissement ou service sanitaire, social et médico-social | <ul style="list-style-type: none">Effectuer la gestion des ressources financières d'un établissement ou service sanitaire, social et médico-social.Etablir et communiquer le bilan financier de la structure.Déterminer les objectifs et les moyens humains et financiers à mettre en oeuvre.Définir les modalités de mise en oeuvre des solutions retenues et identifier les indicateurs de suivi. |
| Bloc 4 | 9 ECTS | Manager les ressources humaines d'un établissement ou service sanitaire, social et médico-social | <ul style="list-style-type: none">Effectuer la gestion des ressources humaines d'un établissement ou service sanitaire, social et médico-social.Coordonner l'activité d'une équipe.Mener des actions de communication/représentation auprès des professionnels des établissements de santé. |
| Bloc 5 | 9 ECTS | Organiser la production de soins et de services au sein d'un établissement sanitaire, social et médico-social | <ul style="list-style-type: none">Organiser le processus de soins ou de services d'un établissement sanitaire, social et médico-social.Piloter les opérations (processus de soins et processus logistiques) au sein des établissements et services de santé. |
| Thèse professionnelle | 30 ECTS | Management et gestion dans un établissement ou service de santé | La thèse professionnelle est un travail de recherche appliquée à un domaine ou fonction en lien direct avec la certification. Elle est transversale aux 5 blocs de compétences, et s'appuie également sur les compétences transférables développées dans le cadre de la mission professionnelle dans un établissement ou service de santé. Elle permet d'assurer la maîtrise des compétences évaluées : esprit de synthèse, regard critique, capacités rédactionnelles, prises de recul et proposition des solutions opérationnelles. |

Volume global des enseignements : 70 ECTS. Des visites des établissements et services de santé sont également programmées.

L'obtention de la certification résulte d'une validation des 5 blocs de compétences, de la réalisation d'une mission professionnelle et de la rédaction et soutenance d'une thèse professionnelle.